

ATL - Plan action 2012-2013

Objectifs prioritaires annuels de la CCA :

Indiquez ici les objectifs prioritaires que la CCA définit en début d'année académique afin de mettre en œuvre et de développer le programme CLE tant qualitativement que quantitativement.

1	Maintenir les efforts en terme d'information aux parents
2	Modifier le fonctionnement des plaines
3	Formation du personnel extrascolaire
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
...	

Commentaire libre

Espace permettant à la CCA d'explicitier le rapport entre les objectifs prioritaires annuels qu'elle s'est fixée et le programme CLE de la commune.

Plan d'action annuel de la coordination :

N°	Actions concrètes à réaliser	Axe de coordination	En rapport avec l'analyse des besoins, quel aspect de l'amélioration de l'accueil a été principalement développé par l'action	Objectif prioritaire que l'action vise à réaliser ici reprendre numéro de l'objectif prioritaire (cf. ci-dessus).	Commentaires libres
1	Création d'un espace internet dédié à l'extrascolaire	Mise en œuvre de la coordination	Information des parents		1 Les données sont récoltées, les mettre en ligne et maintenir les données à jour
2	refaire brochure reprenant les stages d'été	Mise en œuvre de la coordination	Information des parents		1 la brochure est très attendue par les parents. Edition pour avril-mai
3	garder la rubrique "Extrascolaire" dans le bulletin communal	Mise en œuvre de la coordination	Information des parents		1 l'année passée, les articles présentaient les associations. Cette année, il serait intéressant qu'ils présentent les accueillants ou une activité réalisée à l'accueil, un thème suivi, ...
4	Couvrir tous les jours des vacances scolaires	Développement du secteur de l'accueil des enfants principalement de 2,5 ans à 12 ans sur le territoire de la commune	Potentiel d'accueil (offre)		2 Nécessaire compte tenu des demandes des parents

